



USINE DE VALORISATION THERMIQUE  
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2025





# SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3 - 4
MESSAGE DU DIRECTEUR	5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
EXPLOITATION	9 - 13
SCHÉMA USINE	14 - 15
EXPLOITATION (suite)	16 - 17
ENVIRONNEMENT	18
SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL	19
COMMUNICATION	20
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	21
RAPPORT DE RÉVISION	22 - 24
BILAN	25 - 26
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	27
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	28 - 29
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	30
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	31 - 35
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	36
HISTORIQUE	38 - 39

# MESSAGE DU PRÉSIDENT

## LE MARATHON DE TRANSVERSA

L'année 2025 restera sans aucun doute comme une année marquante pour TRIDEL SA. À bien des égards, elle aura ressemblé à un marathon : une course exigeante, faite d'attente, d'accélération, d'efforts collectifs et, finalement, d'une ligne d'arrivée franchie grâce à l'engagement de toutes et tous.

Le départ de cette course a été donné dans un contexte d'attente. Durant les premiers mois de l'année, la commission RH est restée en position d'observation dans l'attente d'une décision formelle de la Ville de Lausanne concernant le projet de reprise du personnel dans le cadre de TransverSA.

La réponse de la Municipalité, reçue au début du mois de mars, a marqué le véritable coup d'envoi. À partir de cet instant, le rythme s'est nettement accéléré. L'objectif était ambitieux : parvenir, d'ici à l'assemblée générale de juin 2025, à la signature du nouveau contrat de travail de chaque collaboratrice et collaborateur.

Cette étape répondait à une attente importante de la Ville de Lausanne, dans un contexte où un accord avec les partenaires sociaux n'était pas envisageable. Malgré certaines divergences de points de vue, le personnel a été soutenu tout au long du processus par sa commission d'entreprise, favorisant un dialogue direct et constructif. Plusieurs collaborateurs ont exprimé leur préférence pour cette approche, s'appuyant sur les enseignements tirés de l'introduction d'un nouveau système salarial il y a une dizaine d'années.

Comme dans tout marathon, certains passages se révèlent décisifs. Le choix du prestataire pour la caisse de pension en a été un. En retenant la CIP, le Conseil d'administration a fait le choix d'une solution solide et compétitive, tout en évitant un passage devant le Conseil communal de Lausanne qui aurait pu ouvrir des débats particulièrement intenses. Les conditions proposées se sont révélées équivalentes, voire supérieures, à celles de la CPCL.

Dans un souci de transparence, le projet TransverSA a néanmoins été présenté aux commissions de gestion et des finances du Conseil communal de la Ville de Lausanne. Ces échanges se sont déroulés dans un esprit constructif et ont permis de démontrer la solidité et la cohérence du projet.

Au cœur de ce marathon se trouvait bien entendu le personnel. Plusieurs séances d'information ont été organisées afin de



présenter les évolutions à venir, d'écouter les préoccupations et d'apporter les clarifications nécessaires. Chaque collaborateur a pu constater que la progression salariale prévue dans le cadre du contrat TRIDEL serait maintenue. La commission RH a par ailleurs fait preuve d'une grande ouverture en conservant le système des annuités.

De nombreux entretiens individuels ont également été menés afin d'accompagner au mieux cette transition. Je tiens à remercier chaleureusement Mme Christine Pittet et M. Jean-Philippe Petitpierre pour leur engagement et la qualité du travail accompli dans la conduite de ces échanges. La dernière signature a été obtenue juste avant le week-end de la Pentecôte, marquant ainsi le franchissement d'une étape décisive de cette course collective.

Le 1er juillet 2025 a marqué le passage vers une nouvelle étape : celle de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance. Comme souvent après une course intense, les mois suivants ont nécessité plusieurs ajustements afin de consolider l'organisation et de trouver le bon rythme de fonctionnement.

Le Conseil d'administration avait choisi M. Stéphane Zermatten pour prendre la direction de l'entreprise. Il a su relever avec engagement et professionnalisme les nombreux défis qui se sont présentés au cours de cette année charnière. Je tiens à le remercier sincèrement pour la qualité de la collaboration instaurée dès sa prise de fonction.

L'année a également été marquée par un renouvellement des membres de la commission d'entreprise ainsi que par un changement de présidence. Je souhaite à chacune et chacun plein succès et satisfaction dans les responsabilités qui les attendent.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT *(suite)*

Si le projet TransverSA a constitué la course principale de l'année, d'autres dossiers importants ont également mobilisé l'attention de l'entreprise. À ce titre, je souhaite remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration pour leur engagement constant et leur implication dans les différentes commissions. Leur disponibilité et leur esprit d'équipe constituent un atout précieux pour notre société.

Au terme de ce marathon, une conviction demeure : les défis les plus exigeants se relèvent collectivement. L'année 2025 en a apporté une illustration exemplaire. Grâce à l'engagement du personnel, de la direction et du Conseil d'administration, TRIDEL SA aborde désormais les prochaines étapes avec confiance et détermination.



Cédric Echenard,  
*Président du Conseil d'administration*



# MESSAGE DU DIRECTEUR

Après plusieurs années de travail, le projet TransverSA a finalement pu se concrétiser en 2025 et l'ensemble du personnel d'exploitation de la Ville de Lausanne a pu être intégré par la société anonyme TRIDEL SA au 1er juillet 2025.

Depuis cette date, j'ai eu la chance de prendre la direction de la société TRIDEL SA et j'en profite pour remercier très sincèrement tous les membres du Conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me nommant à la direction de l'entreprise. Je remercie également tout le personnel de TRIDEL (qui ne travaillait pas pour la Ville de Lausanne) pour le bon accueil qui me fut réservé depuis mon entrée en fonction.

Grâce à la très bonne gestion des affaires, aux choix stratégiques judicieux et aux investissements pertinents qui ont été réalisés ces dernières années, l'entreprise TRIDEL SA jouit d'une situation très saine au niveau financier et dispose encore d'un fort potentiel de développement dans ses principaux secteurs d'activités, à savoir la valorisation énergétique de la combustion des déchets (pompe-à-chaleur à absorption), la possibilité de fournir des prestations de services système (chaudière Power-to-Heat) ou encore le développement du transport par rail (extension de la gare ferroviaire).

Il m'incombe désormais, avec toutes les équipes et organes dirigeants de l'entreprise, de poursuivre et finali-

ser le développement de ces projets importants, dans une logique d'économie circulaire, tout en assurant une bonne maîtrise financière des budgets d'investissement, en s'adaptant aux évolutions rapides de notre branche d'activités et en restant attentif aux nouvelles technologies et à l'innovation.

Pour terminer, je tiens à remercier très chaleureusement tous les collaborateurs et collaboratrices de l'usine pour leur investissement sans faille durant l'année écoulée, principalement durant cette période de changement au sein de l'entreprise. Il reste de nombreux défis à relever et je suis convaincu que l'engagement et la motivation de chacun et chacune nous permettront de concrétiser ces projets ambitieux.



Stéphane Zermatten,  
*Directeur*



## ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société.

Cela permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000 divisé en 11'000 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 et réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration soient nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour cinq ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration ait lieu lors de la première Assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque

périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la commune de Lausanne.

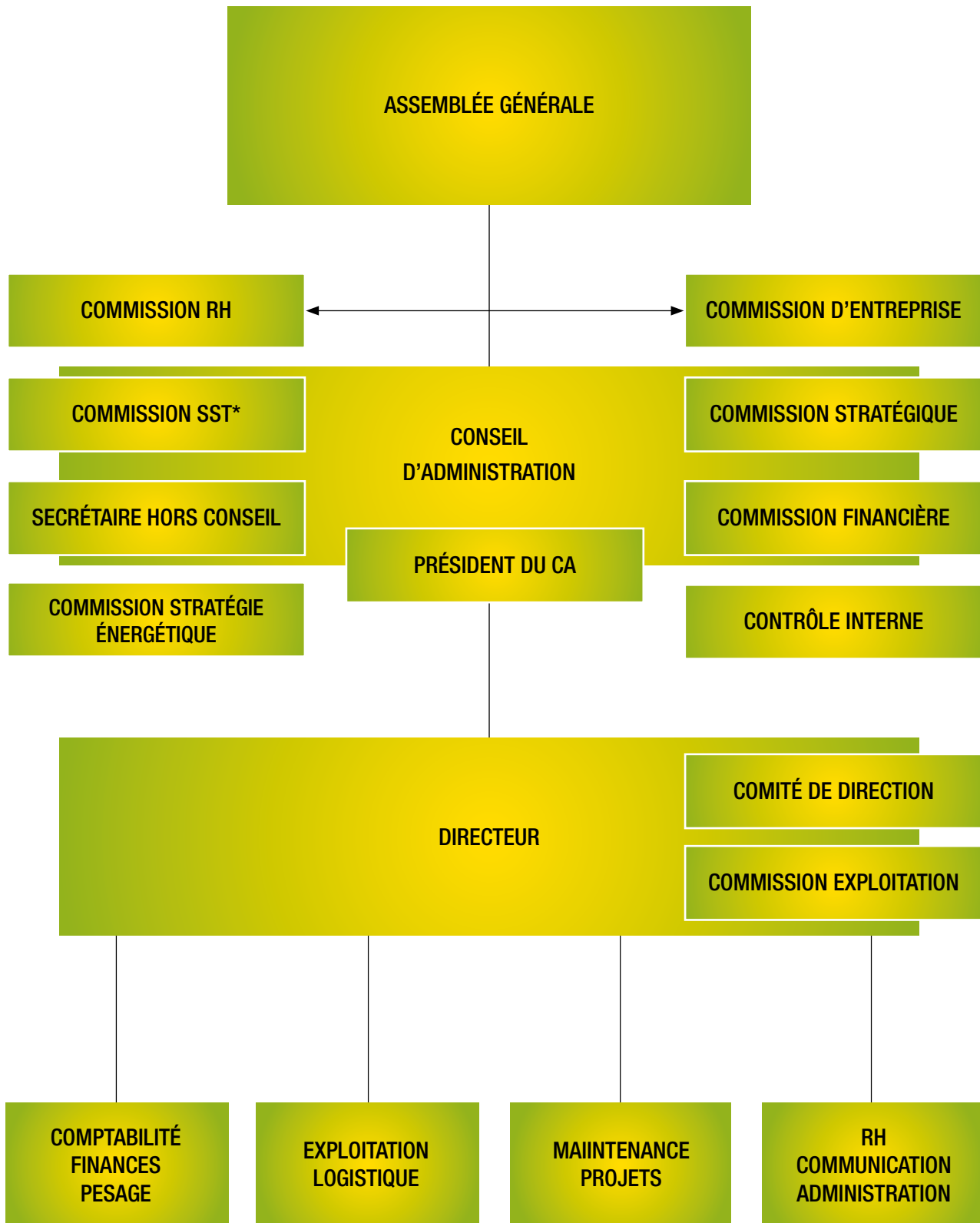
La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA au 31 décembre 2025 est donc la suivante :

Entrée en fonction

<b>PRÉSIDENT</b>	<b>CÉDRIC ECHENARD</b>	SADEC	2017
VICE-PRÉSIDENT	<b>GREGORY WYSS</b>	VALORSA	2022
MEMBRES	<b>BERNARD EBENER</b>	VALORSA	2022
	<b>ROGER HUG</b>	STRID	2017
	<b>JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE</b>	STRID	2007
	<b>MARC ZOLLIKER</b>	GEDREL	2017
	<b>JEAN-FRANÇOIS THUILLARD</b>	GEDREL	2018
	<b>LAURENT AUCLIN</b>	SADEC	2022
	<b>STÉPHANE BEAUDINOT</b>	Ville de Lausanne	2022
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	<b>NICOLAS GILLARD</b>		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est quant à elle tenue le 18 juin 2025.

# ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



\*sst: santé et sécurité au travail

# STRUCTURE

## STRUCTURE

Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, le personnel de l'exploitation de la Ville de Lausanne a intégré la société anonyme TRIDEL SA.

Aussi, la composition de la nouvelle direction de TRIDEL SA au 31.12.2025 est la suivante :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	DIRECTEUR
Madame	<b>CHRISTINE PITTET</b>	Responsable Ressources Humaines
Monsieur	<b>GRÉGORY VAUCHER</b>	Responsable exploitation et SST
Monsieur	<b>LOÏC GAUSSEN</b>	Responsable Maintenance
Monsieur	<b>MICAEL MARQUES</b>	Responsable Comptabilité et du Team Pesage

Le mandat confié à la Fiduciaire Amafinance SA à Crissier, a été renouvelé pour l'année 2025.



# EXPLOITATION



Dans le prolongement de l'année dernière, la quantité de déchets traités est restée stable en 2025 avec environ 183'400 tonnes de déchets valorisées.

Les quantités acheminées par train en 2025 depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont stables, avec environ 86'000 tonnes transportées. Une partie de ces tonnes ont été livrées vers d'autres usines pendant les révisions et ce sont finalement environ 80'000 tonnes qui ont été livrées en bennes à TRIDEL en 2025. Le ratio de déchets livré par le train est donc de l'ordre de 44% et l'objectif reste fixé à 50%.

Un des objectifs majeurs de 2025 a été la mise en place d'un troisième silo de stockage de cendres volantes livrées par d'autres UVTD. Le silo a été mis en place fin août et son équipement a été réalisé d'ici la fin de l'année. Les premiers tests auront lieu au début de l'année 2026. Un autre fait marquant de l'année a été la mise en place d'une nouvelle cuve de stockage de peroxyde d'hydrogène ( $H_2O_2$ ) dans un nouveau local dédié. Ce produit sera nécessaire à l'avenir pour favoriser l'extraction des métaux lourds contenus dans les cendres volantes, extraction qui sera obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2028.

Pendant la révision, une bonne partie des déchets des périmètres ont été transférés par train en Suisse alémanique. D'autres quantités ont été transférées sur l'usine SIG des Cheneviers, sur la SAIDEF ou sur la SATOM. Un stock de quelques 2'000 tonnes de déchets mis en

balles a été constitué durant la période avec un partenaire privé. Un autre stock d'environ 1'000 tonnes a aussi été constitué sur le site de CAND-LANDI à la Poissine, en partenariat avec STRID et VALORSA. Ces stocks seront valorisés dès le début de l'année 2026, pour assurer un fonctionnement des lignes d'incinération et permettre une production d'énergie thermique maximale.

Les autres projets importants en cours ont été avancés durant l'année 2025, principalement le chantier d'extension de la gare. A la fin de l'année, la phase de bétonnage était quasiment achevée, laissant entrevoir les contours des nouveaux volumes d'exploitation prochainement disponibles. Le projet de production d'énergie supplémentaire par une pompe à chaleur à absorption est également en cours, avec la phase d'avant-projet désormais terminée. Il est aussi prévu d'installer une chaudière électrique permettant de fournir des prestations de service système afin de réguler le réseau électrique.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est bien déroulée en 2025, mis à part une perturbation sur la ligne 1 en fin d'année qui a conduit à un arrêt non planifié d'environ 1 mois. Les heures de fonctionnement des lignes d'incinération sont en baisse pour les deux lignes (7'666 heures en 2025 contre 8'170 en 2024 pour la ligne 1 et 8'006 heures en 2025 contre 8'151 heures en 2024 pour la ligne 2).

Comparée à 2024, la quantité d'énergie thermique vendue aux services industriels est en baisse en raison de l'arrêt de la ligne 1 en fin d'année : 282.3 GWh d'énergie thermique en 2025 contre 301.5 GWh en 2024. Ces quantités représentent l'équivalent de la consommation de chaleur de plus de 25'000 ménages. Les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est en hausse (8'461 heures en 2025, contre 8'343 en 2024) et la disponibilité reste élevée.

La turbine a très bien fonctionné durant toute l'année. La quantité d'énergie électrique vendue aux services industriels est en baisse par rapport à 2024, avec environ 67.4 GWh vendus contre 73.5 GWh en 2024. Les heures de fonctionnement sont stables (8'229 heures en 2025 contre 8'270 en 2024). Le rendement énergétique moyen est de 60%, légèrement inférieur à 2024, et reste l'un des plus élevés de Suisse.

# EXPLOITATION

## PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

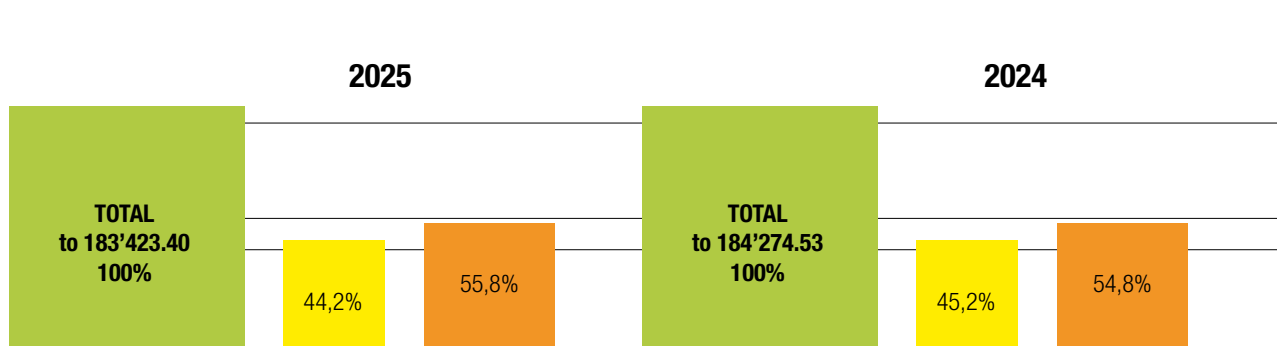
PROVENANCE DES DÉCHETS		2025	%	2024	%
Apports GEDREL	to	54'716.51	29.8	53'848.14	29.2
Apports VALORSA	to	27'630.35	15.1	27'528.25	14.9
Apports SADEC	to	23'374.12	12.7	23'128.44	12.6
Apports STRID	to	16'134.02	8.8	16'046.36	8.7
Apports AVERTD	to	56'616.77	30.9	57'403.51	31.2
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	4'951.63	2.7	6'319.83	3.4
Apports étrangers	to	0.00	0	0.00	0
<b>TOTAL</b>	to	<b>183'423.40</b>	<b>100.0</b>	<b>184'274.53</b>	<b>100.0</b>

## COMPOSITION DES DÉCHETS

COMPOSITION DES DÉCHETS		2025	%	2024	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	97'811.65	53.3	98'057.78	53.2
Déchets industriels banals (DIB)	to	61'090.04	33.3	63'953.53	34.7
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	10'340.36	5.6	9'234.93	5.1
Déchets industriels (DI)	to	842.61	0.5	782.25	0.4
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	943.43	0.5	1'674.28	0.9
Déchets confidentiels (CONF)	to	637.64	0.3	755.18	0.4
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'572.37	0.9	1'489.24	0.8
Déchets de STEP (STEP)	to	840.96	0.5	781.56	0.4
Déchets de bois (BOIS)	to	9'133.54	5.0	7'338.50	4.0
Autres	to	210.80	0.1	207.28	0.1
<b>TOTAL</b>	to	<b>183'423.40</b>	<b>100.0</b>	<b>184'274.53</b>	<b>100.0</b>

# EXPLOITATION (suite)

## MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



■ Livré par **rail** to 81'095.85  
■ Livré par **route** to 102'327.55

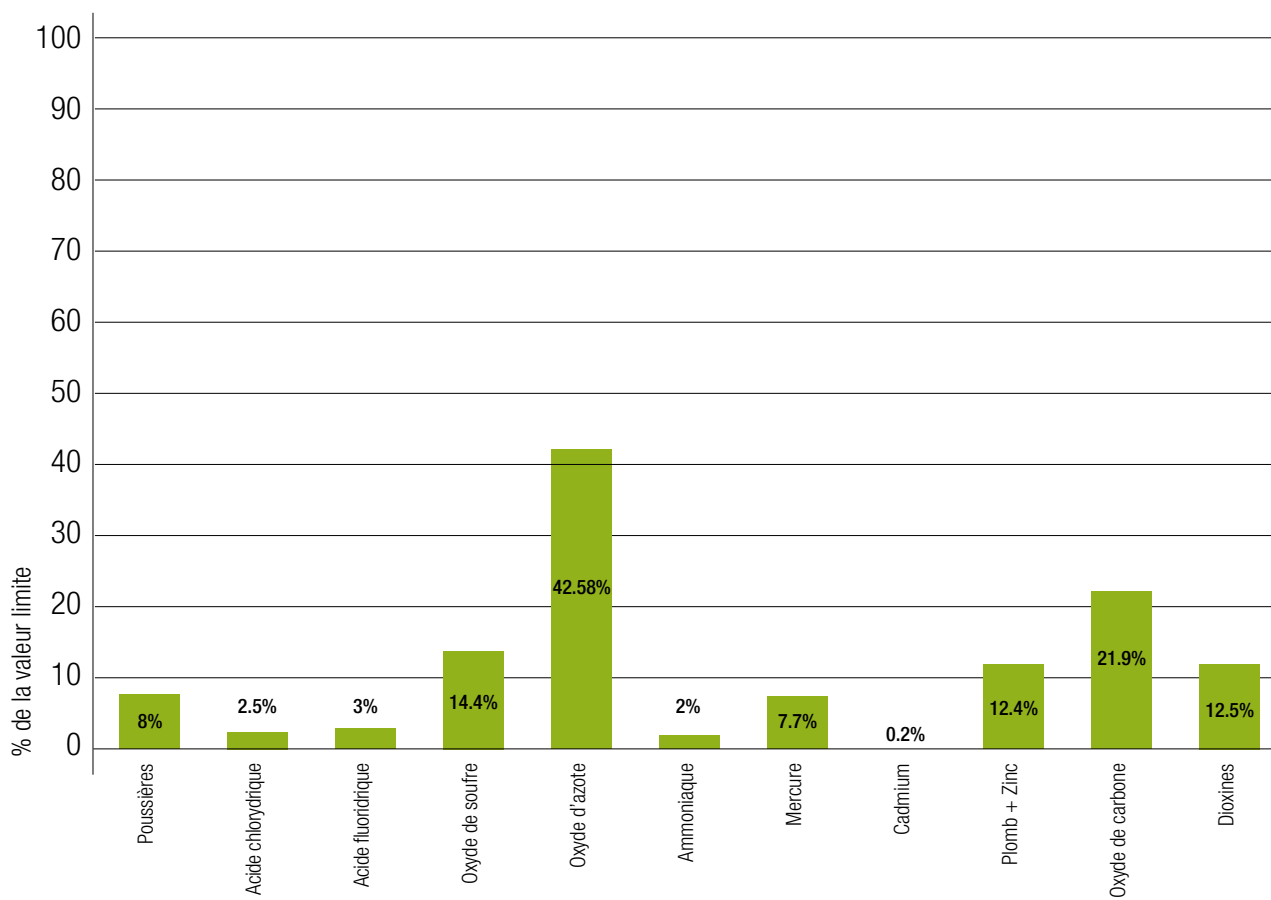
Livré par **rail** to 83'245.85  
Livré par **route** to 101'028.68



## EXPLOITATION (suite)



ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - **MOYENNE DES 2 LIGNES** EN OCTOBRE 2025  
EN POURCENTAGE DE LA VALEUR LIMITE



# EXPLOITATION *(suite)*

## CONSOMMATION D'EAU

		2025	2024
Consommation d'eau potable	m <sup>3</sup>	88'431	98'684
Récupération d'eau (pluie et purges)	m <sup>3</sup>	19'784	17'331
<b>TOTAL consommation d'eau</b>	<b>m<sup>3</sup></b>	<b>108'215</b>	<b>116'015</b>

## RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

		2025	2024
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	37'527.19	38'088.57
Gâteaux de filtre-presse	to	1'439.70	1'291.12
Ferraille	to	1'368.61	1'498.13
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	102.60	109.82
Résines de captation de mercure	to	0.00	1.16
<b>TOTAL</b>	<b>to</b>	<b>40'438.10</b>	<b>40'979.80</b>





## TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

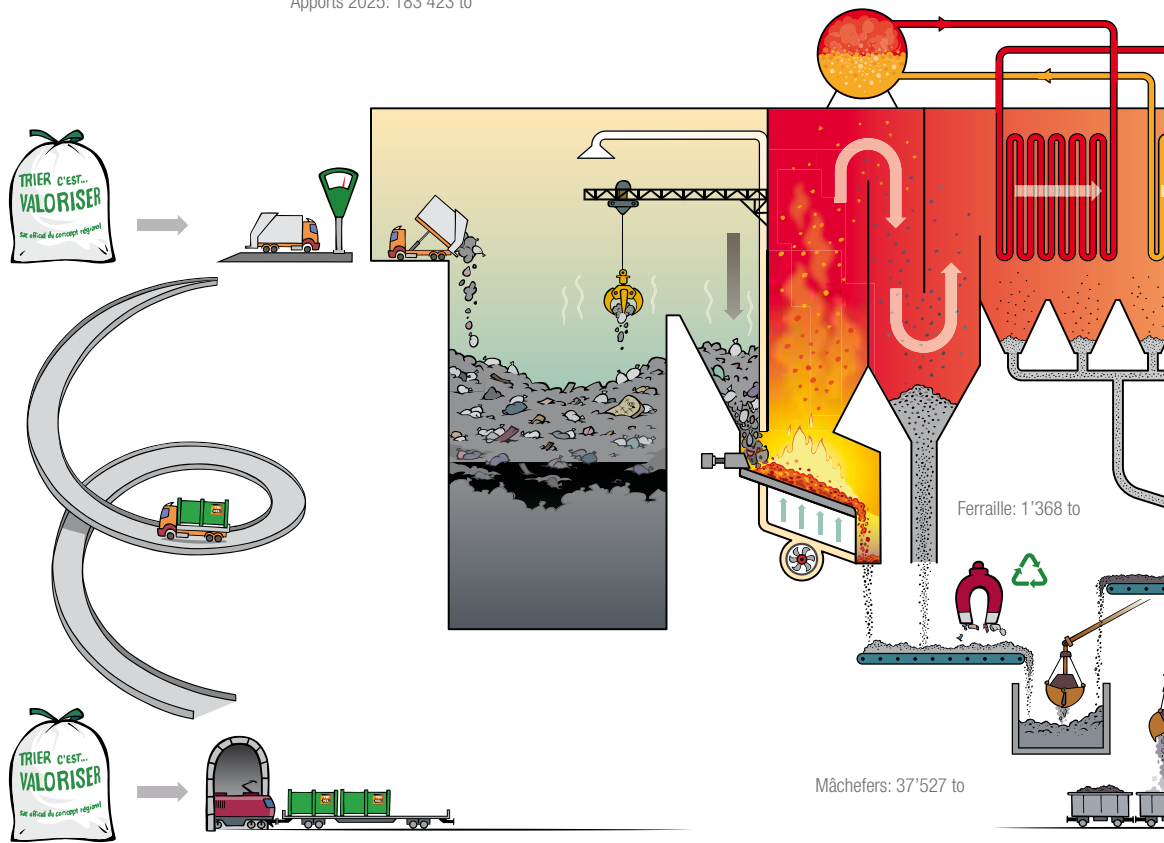
### RÉCEPTION DES DÉCHETS

Apports 2025: 183'423 to

### INCINÉRATION

### PRODUCTION D'ÉNERGIE

Apports  
- par route: 102'327 to  
- par rail: 81'095 to

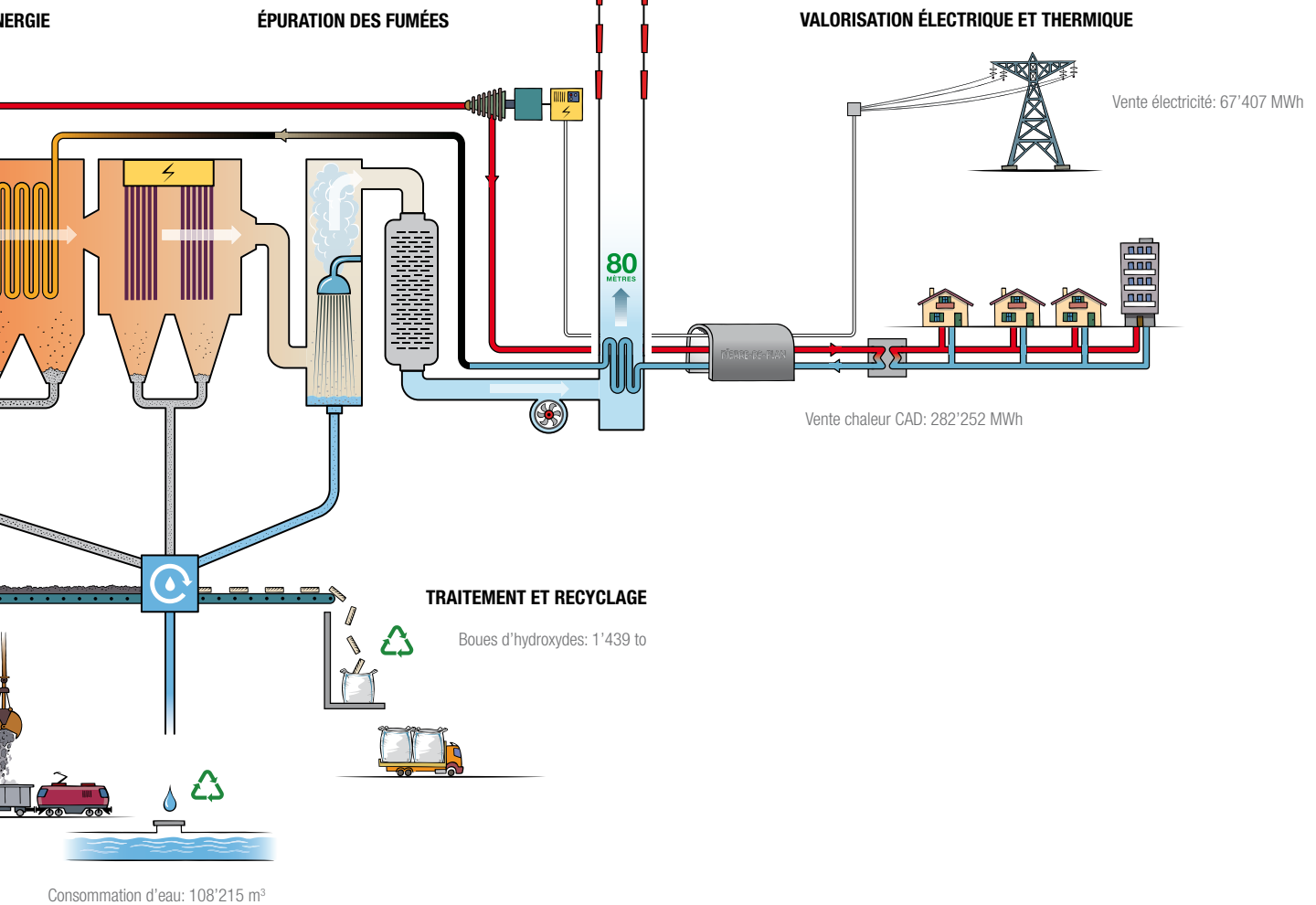


# EXPLOITATION (suite)



Emissions moyennes

Poussières:	0.8	mg/Nm <sup>3</sup>
SO <sub>2</sub> :	7.2	mg/Nm <sup>3</sup>
NO <sub>x</sub> :	34	mg/Nm <sup>3</sup>
CO:	10.95	mg/Nm <sup>3</sup>



## LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer près de la moitié des déchets par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud jusqu'au cœur de l'usine, ce qui réduit, de manière significative, le trafic des poids lourds en Ville de Lausanne.

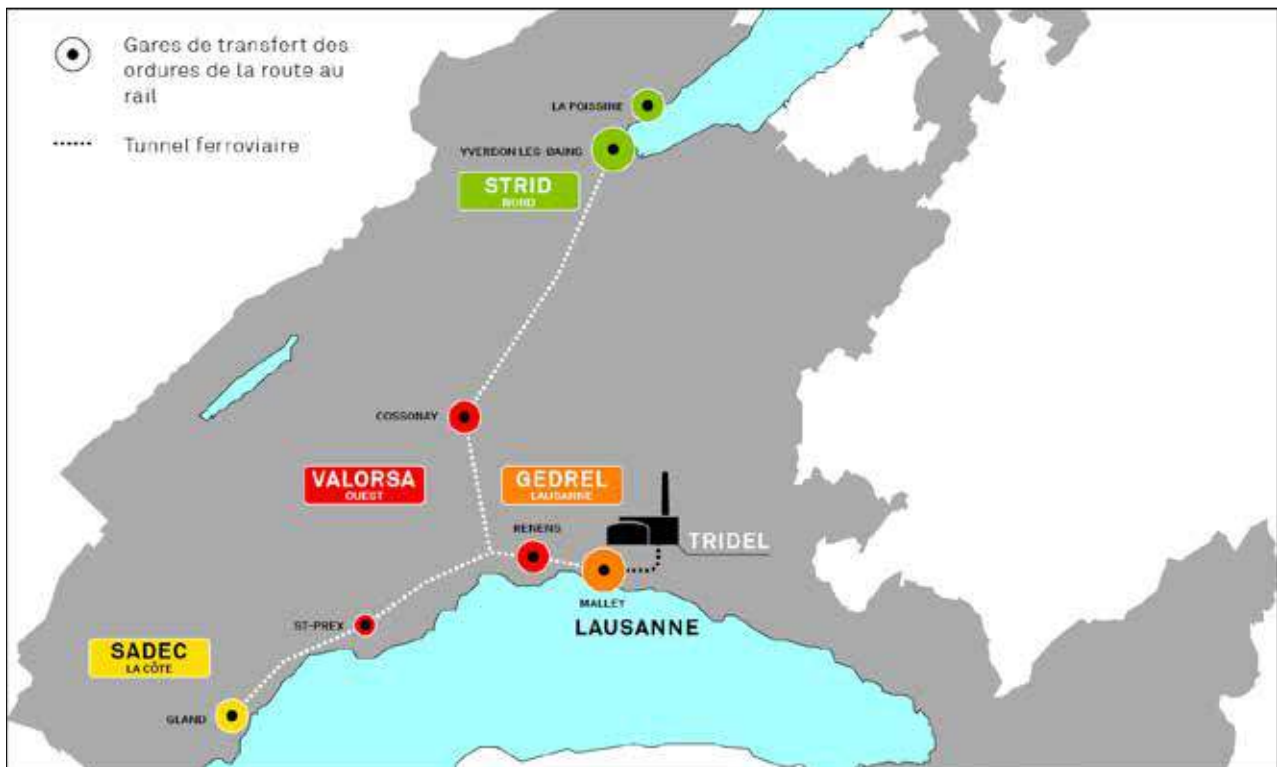
Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

### Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Gland pour SADEC
- Malley pour GEDREL
- La Poissine pour STRID

### Gares de transfert

- La Poissine ou Yverdon-les-Bains pour le périmètre STRID
- Cossonay, Saint-Prex, Renens, ou Malley pour le périmètre de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou Saint-Prex pour le périmètre SADEC



# EXPLOITATION *(suite)*

## TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2025	%	to	2024	%
<b>VALORSA</b>							
	Cossonay	to	19'075.43		to	17'815.92	
	St-Prex	to	4'663.12		to	4'837.14	
	Renens	to	0.00		to	306.26	
	Orbe	to	0.00		to	171.18	
	Malley	to	9'005.01		to	8'312.45	
	Gland	to	0.00		to	0.00	
<b>TOTAL VALORSA</b>		to	<b>32'743.56</b>	<b>40.8</b>	to	<b>31'442.95</b>	<b>38.0</b>
<b>GEDREL</b>							
	Malley	to	19'893.26		to	21'899.30	
<b>TOTAL GEDREL</b>		to	<b>19'893.26</b>	<b>24.8</b>	to	<b>21'899.30</b>	<b>26.5</b>
<b>STRID</b>							
	Yverdon	to	874.72		to	815.18	
	Onnens	to	10'206.52		to	10'457.26	
<b>TOTAL STRID</b>		to	<b>11'081.24</b>	<b>13.8</b>	to	<b>11'272.44</b>	<b>13.6</b>
<b>SADEC</b>							
	St-Prex	to	974.04		to	1'071.14	
	Cossonay	to	0.00		to	0.00	
	Gland	to	21'487.32		to	21'487.32	
<b>TOTAL SADEC</b>		to	<b>22'461.36</b>	<b>28</b>	to	<b>22'558.46</b>	<b>27.2</b>
<b>EXPORTS INTER-USINES</b>		to	<b>5'971.99</b>	<b>-7.4</b>	to	<b>4'387.50</b>	<b>-5.3</b>
<b>TOTAL</b>		to	<b>80'207.43</b>	<b>100</b>	to	<b>82'785.65</b>	<b>100</b>

# ENVIRONNEMENT

## PROTECTION DE L'AIR

En 2025, nous avons à nouveau effectué de mesures sur les feuilles de chêne. Les résultats sont très similaires aux années précédentes et ne nécessitent pas de commentaire particulier. La prochaine campagne de suivi aura lieu en 2027.

## PROTECTION DES EAUX

TRIDEL SA possède deux installations de traitement des résidus d'incinération de l'usine :

- Une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres ;
- Une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

L'objectif du traitement des résidus est de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux d'une qualité conforme à l'ordonnance sur le déversement des eaux usées (OEaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à être mélangés avec les mâchefers ou à être valorisés.

En 2025, 49 mesures ont été effectuées sur les eaux rejetées. Aucun dépassement n'est à signaler pour cette année. Les installations ont fonctionné à notre satisfaction et les modifications mises en œuvre les dernières années continuent à porter leurs fruits.

## PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores générées par l'usine doivent respecter les valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) pour les logements environnants. En 2025, nous n'avons enregistré aucune plainte.

## PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le bureau de biologistes n+p à Lausanne assure depuis 2018 le suivi environnemental des aménagements extérieurs de TRIDEL SA. L'entretien est effectué par le

service des Parcs et Domaines (SPaDom) de la Ville de Lausanne, sur la base d'un cahier des charges préparé par n+p.

En quelques lignes, les éléments principaux concernant les suivis biologiques sont :

- Suivi des batraciens : les espèces habituelles sont toujours présentes (grenouille rousse, crapaud commun, salamandre tachetée, triton alpestre) et un total de 70 crapauds sonneurs à ventre jaune différents ont été observés en 2025 dans les zones autour de l'usine
- Suivi des odonates : globalement le même cortège d'espèces que les années précédentes. Il s'agit d'espèces plutôt ubiquistes
- Suivi des reptiles : toujours présence de 3 espèces (couleuvre à collier, orvet fragile et lézard des murailles)
- Suivi de la flore : au total, environ 120 espèces recensées sur le site TRIDEL

Concernant les travaux effectués en 2025, on peut mentionner :

- Curage et mise en lumière des étangs
- Recharge des tas de bois avec les rémanents de la taille autour des plans d'eau
- Fauche des surfaces de prairie.



© : n + p

# SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL



La santé et la sécurité au travail demeurent une priorité stratégique pour TRIDEL. L'entreprise s'engage à maintenir un système structuré et performant, fondé sur la prévention, la responsabilisation et l'amélioration continue. Les responsables opérationnels et les référents sécurité assurent une présence active sur le terrain : ils accompagnent les collaborateurs, veillent au respect des exigences en vigueur et interviennent lorsque des ajustements sont nécessaires afin de garantir des conditions de travail sûres et permettre aux collaborateurs de rentrer à leur domicile en bonne santé.

Dans le contexte spécifique d'une usine de valorisation thermique des déchets (UVTD), les collaborateurs et partenaires externes sont exposés à un large éventail de phénomènes dangereux, allant des risques de chute aux risques psychosociaux. La sensibilisation et la formation continues constituent dès lors des axes essentiels de maîtrise des risques.

## ÉVOLUTION DES INDICATEURS

Les mesures techniques, organisationnelles et individuelles mises en œuvre en 2025 ont permis une réduction significative du nombre d'accidents professionnels. Ceux-ci sont passés de 9 cas en 2024 à 1 cas en 2025.

Cette évolution particulièrement favorable reflète l'efficacité des actions engagées. Elle doit toutefois être interprétée avec prudence, une telle diminution ne pouvant être considérée comme structurellement acquise pour les exercices futurs.

## PERSPECTIVES 2026

TRIDEL poursuit sa démarche d'amélioration continue. Celle-ci a été renforcée dès le début de l'exercice par l'engagement d'une assistante sécurité, venant consolider les ressources dédiées à cette thématique.

Plusieurs projets structurants sont prévus pour 2026 :

- Élaboration d'un concept de sûreté du site
- Révision complète du concept de lutte incendie
- Modernisation et mise en conformité d'équipements de sécurité
- Rénovation de la cafétéria afin de contribuer au bien-être des collaborateurs

À travers ces initiatives, TRIDEL réaffirme sa volonté de maintenir un système de santé et sécurité performant, d'assurer un environnement de travail sûr pour nos collaborateurs et de renforcer le suivi de ses partenaires externes. Cette exigence constitue un préalable indispensable à la poursuite de sa mission : la valorisation thermique des déchets et la production d'énergie dans des conditions optimales de sécurité et de responsabilité.



**Grégory Vaucher,**  
*Resp. Exploitation et SST*



## VISITES DES ÉCOLES

Organisées depuis plus de vingt ans par Mme Anne-Claire Schlaeppli, les visites destinées aux écoles rencontrent toujours un vif succès.

En 2025, nos guides ont accueilli 134 classes, un chiffre comparable à celui de l'année 2024.

Les programmes scolaires accordant une place importante aux thématiques environnementales, ces visites permettent d'établir un lien concret entre les enseignements théoriques et la réalité des installations de traitement des déchets. Le parcours de visite a été amélioré et complété par des écrans explicatifs qui présentent les différentes étapes de traitement selon une approche pédagogique et accessible à tous.

L'année 2025 marque également le départ à la retraite de Mme Anne-Claire Schlaeppli, qui a organisé et développé ces visites durant plus de deux décennies. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement et sa précieuse contribution, ainsi que nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de sa vie.

## VISITES TOUT PUBLIC ET VISITES TECHNIQUES

La découverte des installations de traitement et de

valorisation énergétique des déchets continue de susciter un intérêt soutenu.

En 2025, nos guides ont conduit une dizaine de visites techniques à destination des professionnels et des institutions, permettant de mieux faire connaître le fonctionnement des installations et les enjeux liés à la gestion et à la valorisation des déchets.

## EVÈNEMENTS

Les festivaliers du Festival de la Cité ont pu profiter de nos locaux mis à disposition pour les soirées du 4 au 6 juillet 2025.

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL SA a maintenu son soutien à la Société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant notamment le sapin de Noël installé sur la place.

## SITE INTERNET – RÉSEAUX SOCIAUX

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet, [www.tridel.ch](http://www.tridel.ch), notamment les données d'exploitation ainsi que la possibilité de s'inscrire pour des visites de l'usine.

# COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2025

L'exercice 2025 présente un chiffre d'affaires total de CHF 40.252 millions, en baisse de CHF 0.965 million (-2,3 %) par rapport à 2024 (CHF 41.218 millions). Cette diminution concerne quasi exclusivement les ventes d'énergie et s'explique par l'arrêt de l'usine en fin d'année.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont, pour leur part, diminué de 18,2 %. Cette baisse est toutefois en partie trompeuse, car elle résulte principalement de la reprise du personnel de la Ville de Lausanne au 1er juillet 2025 : Cette reprise du personnel explique environ trois quarts de la diminution des charges directes.

Par ailleurs, les charges de matériel et de marchandises ont été reclassées dans les comptes « Autres charges d'exploitation », ce qui explique une baisse de CHF 1,55 million par rapport à l'année précédente.

Retraitée de ces deux éléments, la marge brute s'établit à 42,6 % en 2025 contre 44,8 % en 2024.

Les frais de personnel enregistrent une hausse cohérente avec la reprise du personnel de la Ville de Lausanne.

Les autres charges d'exploitation augmentent quant à elles de CHF 2,51 millions sous l'effet des reclassements mentionnés ci-dessus, ainsi que d'une hausse de CHF 257'000 des frais d'entretien des installations, de CHF 91'000 des frais d'entretien des bennes et de CHF 205'000 des frais informatiques et logiciels consécutifs à la mise en place de l'ERP.

Les amortissements des immobilisations 2025 sont légèrement en hausse de CHF 127'000, en raison de l'amortissement de nouvelles immobilisations (tubes de chaudière, véhicules électriques, alimentation du réseau 130° et l'extension de la gare).

Des provisions pour un montant total de CHF 6'610'000 ont été constituées, dont CHF 300'000 pour la réparation du tunnel et CHF 6'310'000 au titre du renouvellement des installations. Cette dernière provision permettra, d'ici fin 2026, de constituer des réserves à hauteur de CHF 31'500'000, soit l'exact montant placé sous gestion.

Le résultat d'exploitation avant frais financiers et éléments exceptionnels (EBIT) présente une perte de CHF 4'259'452 contre CHF 3'463'757 en 2024.



Le résultat financier se monte à CHF 318'403 en 2025, soit une baisse de 39.1% par rapport à 2024, sous l'effet de la diminution des taux directeurs de la BNS à 0 %, qui s'est traduite par des rendements de placement proches de zéro durant la seconde partie de l'année.

Les reprises sur subventions sont identiques à celles de l'année précédente. Une charge exceptionnelle de CHF 75'000 a été comptabilisée pour le projet de captation du CO<sub>2</sub>.

Le bénéfice net de l'exercice 2025 s'établit à CHF 467'308, contre CHF 1'547'632 en 2024.

Lausanne, avril 2026  
Au nom du Conseil d'administration

**Cédric Echenard, Président**



## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Tridel SA, Lausanne

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Tridel SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de profits et pertes et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue de la Raside 5, 1006 Lausanne  
+41 58 792 81 00

[www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

# RAPPORT DE RÉVISION



délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Gérard Ambrosio  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Tania Carré

Lausanne, le 7 mai 2026

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau des flux de trésorerie et annexes)
- Proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO

# 1. Bilan

Au 31 décembre

(en CHF)



2025

2024

## ACTIF

### ACTIFS CIRCULANTS

<i>Trésorerie</i>	7.1	59 809 376.34	47 534 449.05
<i>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</i>	7.2	9 442 267.06	9 350 265.00
envers des tiers		6 893 035.21	7 597 573.10
envers des actionnaires		2 542 749.50	1 747 309.55
Avances CRTS SA		6 482.35	5 382.35
<i>Autres créances à court terme</i>		444 048.84	404 769.35
<i>Actifs de régularisation</i>	7.3	1 336 098.15	307 928.70

#### TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

71 031 790.39

57 597 412.10

### ACTIFS IMMOBILISES

<i>Immobilisations financières</i>		17 153 000.00	28 203 000.00
AFD garantie PCD		3 000.00	3 000.00
Participation ISDS Oulens SA	5.4	10 000.00	10 000.00
Participation CRTS	5.4	40 000.00	40 000.00
Placements à termes fixes		17 000 000.00	28 000 000.00
Prêts auprès de collectivités publiques		100 000.00	150 000.00
<i>Immobilisations corporelles</i>	5.2.1	91 994 806.45	95 167 139.92
Usine (y compris gare et extension)		61 099 482.35	63 738 662.54
Galerie technique		2 546 000.00	2 790 000.00
Tunnel (y compris Puits)		23 681 808.89	25 855 314.89
Installations techniques UVTD		4 245 401.95	2 612 757.48
Installations photovoltaïques		1.00	15 000.00
Parc de bennes		422 112.26	155 405.01

#### TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

109 147 806.45

123 370 139.92

#### TOTAL DE L'ACTIF

180 179 596.84

180 967 552.02

# 1. Bilan

Au 31 décembre



2025

2024

## PASSIF

### CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

<i>Dette résultant de l'achat de biens et de prestations de services</i>	7.6	<b>2 675 280.54</b>	<b>1 943 225.01</b>
envers des tiers		2 052 153.04	1 395 960.76
envers des actionnaires		623 127.50	547 264.25
<i>Autres dettes à court terme</i>		-	<b>56 967.53</b>
Avances clients		-	56 967.53
<i>Passifs de régularisation</i>	7.7	<b>11 062 532.01</b>	<b>10 729 975.63</b>

### TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

**13 737 812.55**

**12 730 168.17**

### CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

<i>Provisions</i>	5.2.3	<b>42 000 000.00</b>	<b>39 590 000.00</b>
Provision pour travaux futurs dans l'usine		9 000 000.00	12 000 000.00
Provision pour travaux réparations tunnel		800 000.00	500 000.00
Provision pour études et renouvellement		20 010 000.00	13 700 000.00
Provision pour soutien aux filières		2 990 000.00	2 990 000.00
Provision pour risques (décharges)		9 200 000.00	10 400 000.00
<i>Subventions et participations de tiers à amortir</i>	5.2.2	<b>51 402 025.80</b>	<b>56 074 933.80</b>
Subventions cantonales		26 405 871.00	28 806 403.00
Subventions fédérales		15 296 354.80	16 686 930.80
Subvention OFT		9 699 800.00	10 581 600.00

### TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

**93 402 025.80**

**95 664 933.80**

### CAPITAUX PROPRES

Capital actions		11 000 000.00	11 000 000.00
Réserve légale issue du bénéfice		2 674 565.00	2 597 183.00
Bénéfice reporté		58 897 885.05	57 427 635.18
Résultat de l'exercice		467 308.44	1 547 631.87

### TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

**73 039 758.49**

**72 572 450.05**

### TOTAL DU PASSIF

**180 179 596.84**

**180 967 552.02**

## 2. Compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre



(en CHF)

2025

2024

	2025	2024
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>40 252 484.77</b>	<b>41 217 861.32</b>
Chiffre d'affaire des ventes et prestations de services	40 252 484.77	41 217 861.32
<b>CHARGES DIRECTES</b>	<b>-18 601 372.18</b>	<b>-22 746 020.83</b>
Matériels et prestations de tiers	-18 601 372.18	-22 746 020.83
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION</b>	<b>21 651 112.59</b>	<b>18 471 840.49</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-11 083 179.95</b>	<b>-5 445 661.54</b>
Frais de personnel	-4 018 119.14	-891 644.91
Autres charges d'exploitation	-7 065 060.81	-4 554 016.63
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)</b>	<b>10 567 932.64</b>	<b>13 026 178.95</b>
<b>DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>-14 827 385.00</b>	<b>-16 489 936.00</b>
Amortissements	-8 217 385.00	-8 089 936.00
Attribution à des provisions	-6 610 000.00	-8 400 000.00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)</b>	<b>-4 259 452.36</b>	<b>-3 463 757.05</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>318 402.80</b>	<b>523 030.92</b>
Produits financiers	329 224.77	552 789.38
Intérêts et frais bancaires	-9 362.79	-21 198.40
Différences de change	-1 459.18	-8 560.06
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION</b>	<b>4 597 908.00</b>	<b>4 677 908.00</b>
Produits exceptionnels, reprise de subventions	4 672 908.00	4 677 908.00
Produits/Charges exceptionnelles	-75 000.00	-
<b>CHARGES D'IMPOT</b>	<b>-189 550.00</b>	<b>-189 550.00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>467 308.44</b>	<b>1 547 631.87</b>

### 3. Détails du compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)

	2025	2024
<b>CA des ventes et des prestations de services</b>	<b>40 252 484.77</b>	<b>41 217 861.32</b>
Taxes de traitement	28 160 643.18	28 196 352.56
Ventes de matériaux	96 445.33	74 989.40
Ventes d'énergie	11 919 123.49	12 838 526.06
Vente de matériels	39 151.15	38 210.07
Autres produits	38 319.20	71 542.48
Perte sur débiteur	-1 197.58	-1 759.25
<b>Matériaux et prestations de tiers</b>	<b>-18 601 372.18</b>	<b>-22 746 020.83</b>
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	-1 123 939.35	-1 128 543.96
Marchandises et matériels	-171 305.72	-1 722 986.79
Achat de mobilier et d'installations	-28 719.03	-28 675.55
Autres prestations de tiers	-3 534 605.71	-6 467 688.04
Traitement des déchets	-6 293 270.97	-6 030 299.49
Frais de transport	-7 449 531.40	-7 367 827.00
<b>Frais de personnel</b>	<b>-4 018 119.14</b>	<b>-891 644.91</b>
Salaires	-2 892 915.00	-444 149.80
Honoraires membres CA	-153 284.20	-176 962.00
Charges sociales	-892 937.90	-129 083.10
Autres charges de personnel	-78 982.04	-141 450.01
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>-7 065 060.81</b>	<b>-4 554 016.63</b>
Locaux	-559 283.28	-499 026.37
Entretien, réparations	-5 227 313.13	-3 095 673.22
Charges de véhicules	-67 136.25	-66 913.32
Assurances	-532 292.47	-431 717.05
Frais administratifs et gestion	-504 204.77	-284 136.84
Frais de publicité et de représentation	-54 759.71	-47 539.83
Visites	-120 071.20	-129 010.00
<b>Amortissements</b>	<b>-8 217 385.00</b>	<b>-8 089 936.00</b>
Amortissement Usine	-4 815 000.00	-4 815 000.00
Amortissement Gare usine	-650 000.00	-650 000.00
Amortissement Galerie technique	-244 000.00	-244 000.00
Amortissement Liaison ferroviaire	-2 156 000.00	-2 156 000.00
Amortissement Installation photovoltaïque	-14 999.00	-20 000.00
Amortissement Parc de bennes	-20 248.00	-18 898.00
Amortissement Puits de la Brouette	-17 506.00	-6 602.00
Amortissement extension de la gare	-22 072.00	-9 988.00
Amortissement aérocondenseur	-169 448.00	-169 448.00
Amortissement lubes de chaudière	-40 533.00	-
Amortissement vhc électriques	-57 630.00	-
Amortissement alim. Réseau 130 <sup>e</sup>	-9 949.00	-

### 3. Détails du compte de profits et pertes

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

(en CHF)	2025	2024
<b>Attribution à des provisions</b>	<b>-6 610 000.00</b>	<b>-8 400 000.00</b>
Provision pour études et renouvellement	-6 310 000.00	-6 000 000.00
Provision pour risques (décharges)	-	-2 400 000.00
Provision pour réparation tunnel	-300 000.00	-
<b>Intérêts et frais bancaires</b>	<b>318 402.80</b>	<b>523 030.92</b>
Charges financières	-9 362.79	-21 198.40
Pertes de change	-3 079.77	-32 862.63
Produits financiers	329 224.77	552 789.38
Gains de change	1 620.59	24 302.57
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>4 672 908.00</b>	<b>4 677 908.00</b>
Reprise sur subventions cantonales	2 400 532.00	2 400 532.00
Reprise sur subventions fédérales	1 390 576.00	1 390 576.00
Reprise sur subvention OFT	881 800.00	881 800.00
Reprises sur provisions	-	5 000.00
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-75 000.00</b>	<b>-</b>
Charges exceptionnelles	-75 000.00	-
<b>Charges d'impôts</b>	<b>-189 550.00</b>	<b>-189 550.00</b>
Impôt foncier	-189 550.00	-189 550.00

## 4. Tableau de flux de trésorerie

Au 31 décembre



(en CHF)

2025

2024

### FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>467 308</b>	<b>1 547 632</b>
Dotations aux amortissements	8 217 385	8 089 936
Dotations (dissolutions) provisions	2 410 000	5 895 000
Reprise de subventions	-4 672 910	-4 672 910
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>6 421 783</b>	<b>10 859 658</b>
Variation de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	703 440	-685 994
Variation du Ducreire		19 588
Variation de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des actionnaires	-795 440	3 151
Variation des autres créances à court terme	-39 279	-199 389
Variation des actifs de régularisation	-1 028 169	-12 432
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services en faveur de tiers	656 192	590 245
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services en faveur des actionnaires	75 863	-218 730
Variation des autres dettes à court terme	-56 968	0
Variation passifs transitoires	332 556	829 397

### FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION

**6 269 978**

**11 185 493**

### FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT

Investissements en immobilisations corporelles	-5 045 052	-1 812 353
Investissements en immobilisations financières	-17 000 000	-55 000 000
Remboursement des immobilisations financières	28 050 000	59 050 000

### FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT

**6 004 948**

**2 237 647**

### FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLE (FREE CASH FLOW)

**12 274 927**

**13 423 140**

### FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT

-

-

### FLUX NET DE TRESORERIE

**12 274 927**

**13 423 140**

Trésorerie au 01.01	47 534 449	34 111 309
Trésorerie au 31.12	59 809 376	47 534 449

### VARIATION NETTE DE TRESORERIE

**12 274 927**

**13 423 140**

## 5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

2025

2024

### 5.0. Informations légales de l'entreprise

TRIDEL SA, Rue Sera-Biasini 35, 1005 Lausanne

### 5.1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

#### Devises étrangères

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants :

Euro – EUR	0.931	0.938
Dollars américain – USD	0.792	0.906

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent au cours de clôture au 31 décembre selon l'AFC. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens mensuels AFC.

#### Immobilisation corporelles

Les amortissements sont effectués linéairement selon les durées indiquées dans la planification initiale, respectivement selon la durée de vie prévue pour l'installation en question

#### Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de la reprise. Celle-ci est de 30 ans dans le but de tenir compte de la durée d'amortissement des bâtiments et des ouvrages souterrains

#### Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de pertes et profits au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergies thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

### 5.2 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations ainsi que les variations des provisions sont détaillés dans les tableaux suivants :

## 5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

5.2.1 Calcul et répartition des amortissements

Exercice 2025

Plan d'amortissement

Immobilisations	Valeurs brutes	Durée amortissement	Amortissement annuel
Usine	144 436 589	30 ans	4 815 000
Gare usine	19 496 831	30 ans	650 000
Galerie technique	7 311 243	30 ans	244 000
Liaison ferroviaire	64 672 175	30 ans	2 156 000
Puits de Sebeillon	6 667 975	30 ans	amorti
Installations électromécaniques	136 730 021	17,5 ans	amorties
Installation photovoltaïque	294 260	15 ans	14 999
Parc de bennes	489 433	10 ans	20 248
Puits de la Brouette	350 121	20 ans	17 506
Extension gare	3 510 052	30 ans	22 072
Aérocondenseur	1 694 488	10 ans	169 448
Véhicules électriques	1 581 211	8 ans	57 630
Parois chaudière	1 301 217	15 ans	40 533
Alimentation réseau 130°	246 085	15 ans	9 949
<b>Total</b>	<b>388 781 703</b>		<b>8 217 385</b>

Amortissements effectifs durant l'exercice sous revue

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144 436 589	93 638 589	50 798 000
Gare usine	19 496 831	12 666 831	6 830 000
Galerie technique	7 311 243	4 765 243	2 546 000
Liaison ferroviaire	64 672 175	41 303 175	23 369 000
Puits de Sebeillon	6 667 975	6 667 974	1
Installations électromécaniques	136 730 021	136 730 020	1
Installation photovoltaïque	294 260	294 259	1
Parc de bennes	489 433	67 321	422 112
Puits de la Brouette	350 121	37 313	312 808
Extension gare	3 510 052	38 570	3 471 482
Aérocondenseur	1 694 488	469 488	1 225 000
Véhicules électriques	1 581 211	57 630	1 523 581
Parois chaudières	1 301 217	40 533	1 260 684
Alimentation réseau 130°C	246 085	9 949	236 136
<b>Total</b>	<b>388 781 703</b>	<b>296 786 897</b>	<b>91 994 806</b>

## 5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

Amortissements effectifs durant l'exercice précédent

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144 436 589	88 823 589	55 613 000
Gare usine	19 496 831	12 016 831	7 480 000
Galerie technique	7 311 243	4 521 243	2 790 000
Liaison ferroviaire	64 672 175	39 147 175	25 525 000
Puits de Sebeillon	6 667 975	6 667 974	1
Installations électromécaniques	136 730 021	136 730 020	1
Installation photovoltaïque	294 260	279 260	15 000
Parc de bennes	202 478	47 073	155 405
Puits de la Brouette	350 121	19 807	330 314
Extension gare	662 161	16 498	645 663
Aérocondenseur	1 694 488	300 040	1 394 448
Camions électriques	461 074	-	461 074
Parois chaudières	608 000	-	608 000
Alimentation réseau 130°C	149 235	-	149 235
<b>Total</b>	<b>383 736 651</b>	<b>288 569 511</b>	<b>95 167 140</b>

Pour les années 2024 et 2025, aucun amortissement extraordinaire n'a été exécuté

### 5.2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux

Jusqu'en 2021, les subventions ont été reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale, afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Du fait de l'amortissement complet des installations électromécaniques, le rythme de reprise a été adapté dès 2022 au terme des amortissements des infrastructures (bâtiments, galeries souterraines)

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par TRIDEL SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée reprise	Echéances	Reprises annuelles à comptabilier
Subventions cantonales	90 000 000	30 ans	31.12.2036	2 400 533
Subventions fédérales	52 143 355	30 ans	31.12.2036	1 390 577
Subvention OFT	33 000 000	30 ans	31.12.2036	881 800
<b>Total subventions</b>	<b>175 143 355</b>			<b>4 672 910</b>

## 5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90 000 000	63 594 129	26 405 871
Subventions fédérales	52 143 355	36 847 000	15 296 355
Subvention OFT	33 000 000	23 300 200	9 699 800
<b>Total subventions</b>	<b>175 143 355</b>	<b>123 741 329</b>	<b>51 402 026</b>

Exercice précédent :

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90 000 000	61 193 597	28 806 401
Subventions fédérales	52 143 355	35 456 424	16 686 931
Subvention OFT	33 000 000	22 418 400	10 581 600
<b>Total subventions</b>	<b>175 143 355</b>	<b>119 068 421</b>	<b>56 074 932</b>

La participation de la Ville de Lausanne aux travaux (valeur CHF 5'900'038) a été entièrement remboursée

### 5.2.3 Provisions

(en CHF)	Valeur cible	Apport / Reprise	Valeur 31.12
Provision pour travaux futurs (financement de dépenses non activables)	15 000 000	-3 000 000	9 000 000
Provision pour réparations tunnel (financement de dépenses non activables)	500 000	-300 000	800 000
Provision pour renouvellement installations électromécaniques (horizon 2040), respectivement démentèlement	50 000 000	6 310 000	20 010 000
Provision pour soutien aux filières (amélioration de la qualité des apports)	3 000 000	-	2 990 000
Provision pour risques (dus à la fermeture programmée des décharges vaudoises de type E)	9 000 000	-1 200 000	9 200 000

## 5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

2025

2024

### Politique de provisionnement

Il n'y a pas de règle définissant le rythme des provisionnements : ceux-ci sont effectués en fonction du résultat de l'exercice (manière de pratiquer rendue possible par l'exonération fiscale dont bénéficie l'entreprise).

La provision pour risques sur les mâchefers a été utilisée à hauteur de 1'200'000 CHF au cours de l'année 2025. La décision du Tribunal Fédéral qui permettra de quantifier le surcoût final de la mise en décharge supporté par l'usine n'a pas été rendue.

### 5.3 Nombre de collaborateurs

Le nombre de postes à plein temps est de 52 employé(e)s en moyenne annuelle.

### 5.4. Participation directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, TRIDEL SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

*But :* construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

En date du 28 janvier 2020, TRIDEL SA a pris une participation de 33% dans la société CRTS SA pour le montant de CHF 40'000.- correspondant à 40 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

*But :* étude, construction et exploitation d'un centre de traitement et valorisation de scories issues des usines d'incinération, ainsi que leur transport.

Pourcentage du capital	33%	33%
Pourcentage des voix	33%	33%

### 5.5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Les quatre cédulas hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage depuis le 31 décembre 2020. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

### 5.6. Explications concernant les postes exceptionnels ou hors période du résultat

Charges exceptionnelles

Participation à l'étude Cortexia sur la qualité des biodéchets - 5000

Soutien projet captation CO2 75 000 -

### 5.7. Honoraires de l'Organe de révision

Honoraires de révision 32 160 35 000

## 6. Emploi du bénéfice au bilan

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

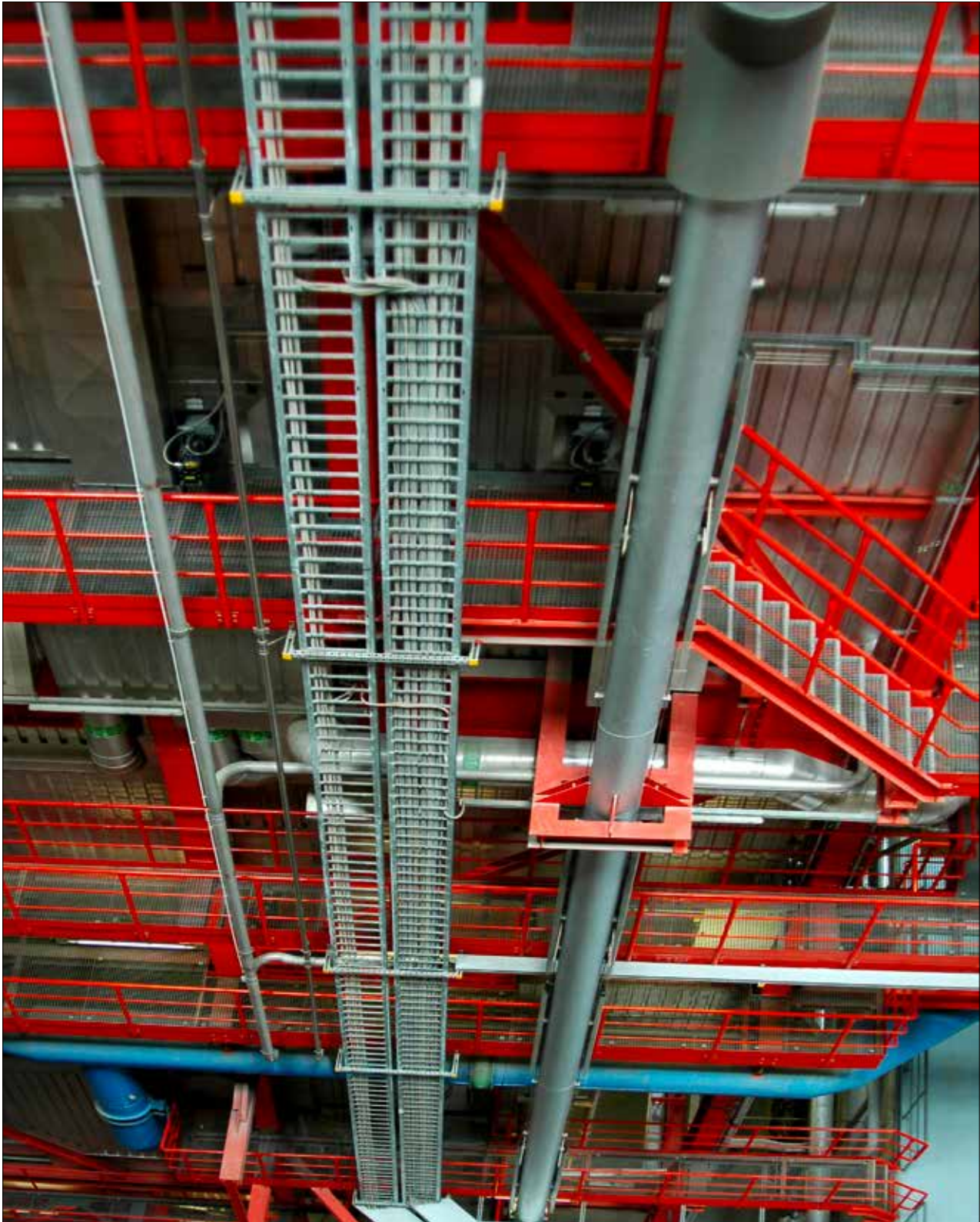
2025

2024

Bénéfice au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier	58 897 885	57 427 635
Résultat de l'exercice	467 308	1 547 632
<b><u>MONTANT A DISPOSITION</u></b>	<b>59 365 194</b>	<b>58 975 267</b>

Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	23 365	77 382
Report à nouveau	59 341 828	58 897 885
<b><u>MONTANT CONFORME</u></b>	<b>59 365 194</b>	<b>58 975 267</b>

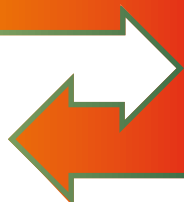



# HISTORIQUE

## QUELQUES DATES CLÉS

- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000. -, libéré à 20%, soit CHF 60'000. -, par les périmètres GEDREL, STRID et VALORSA.
- 2001 février** Signature de la convention entre la commune de Lausanne, GEDREL, VALORSA, STRID et TRIDEL relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.-
- 2002 juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000. - entièrement libéré
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz
- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL depuis le Centre intercommunal de logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID
- 2010 décembre** Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
- 2011 décembre** Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
- 2013 janvier** Introduction du concept harmonisé de la taxe au sac
- mars** Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions
- 2019 juin** Mise en place du récupérateur d'énergie dans les gaz de fumées
- 2020 janvier** Fondation de la société CRTS
- février** Révision de la turbine après 100'000 heures de fonctionnement.  
Début de l'exploitation d'une base arrière sur le site de VALORSA à Penthaz
- mars** Crise sanitaire provoquée par la COVID-19  
Lancement d'une étude pour l'extension de la gare  
Publication d'un appel d'offre pour les transports ferroviaires

# HISTORIQUE

- 
- juillet** Début du traitement par lavage acide des cendres volantes de VADEC SA
  - décembre** Renouvellement de l'autorisation d'élimination
  - 2021 janvier** 15 ans de l'allumage des fours  
Reprise de l'activité accueil et pesage par TRIDEL  
Création d'un pool gérant le processus d'acquisition des déchets
  - juin** Remplacement des préchauffeurs d'air primaire avec l'intégration d'un filtre à poussière avant les préchauffeurs
  - août** Célébration des 15 ans de l'allumage des fours
  - septembre** Refonte de notre parcours didactique de visites
  - 2022 avril** Remplacement des trémies mâchefers
  - mai** Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines  
Assainissement de l'aérocondenseur – 1<sup>ère</sup> étape
  - juin** Remplacement des catalyseurs permettant la réduction des oxydes d'azote et la destruction des dioxines sur une ligne
  - 2023 mai** Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines
  - juin** Rénovation de la salle de commande  
  
Assainissement de l'aérocondenseur – 2<sup>e</sup> étape  
  
Révision des lignes d'incinération  
  
Extension de la gare : reçu permis de construire et lancement de l'étude du projet détaillé
  - octobre** Mise en place d'un nouveau logiciel au pesage
  - 2024 janvier** Début du chantier de l'extension de la gare
  - mai** Achèvement du remplacement des automates industriels qui pilotent les installations techniques de l'usine
  - juin** Remplacement des systèmes de contrôle assurant la sécurité des deux lignes d'incinération  
Début du remplacement des parois des fours (1<sup>er</sup> parcours)
  - octobre** Signature du nouveau Règlement du personnel
  - 2025 mai** Installation d'une cuve de peroxyde d'oxygène H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>  
Changement d'une partie des panneaux de chaudière de la ligne 1
  - juillet** Au 1<sup>er</sup> juillet 2025, le personnel de l'exploitation de La Ville de Lausanne a intégré la société anonyme TRIDEL SA
  - août** Installation du silo des cendres N° 3
  - septembre** Réfection des parois réfractaires du four de la ligne 2
- 



USINE DE VALORISATION THERMIQUE  
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



**TRIDEL SA**

Rue Sera-Biasini 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 331 14 00 | [info@tridelsa.ch](mailto:info@tridelsa.ch) | [tridel.ch](http://tridel.ch)